

Eco-gestes et faux pas

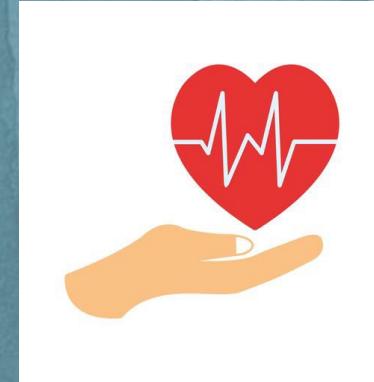
Eau et Prévention du risque légionelle

Pour le groupe Inter CPIas TES

Anne Laure Lemonnier - CPIas Normandie

Karen Vancoetsem - CPIas ARA





- **La prévention des risques légionelle/brûlures** impose de :
 - **Maîtriser la température** de l'eau dans les installations
 - **Prévenir la stagnation** de l'eau et assurer une bonne circulation de l'eau
 - **Lutter contre l'entartrage et la corrosion**
 - **Surveiller températures et teneurs en légionelles**
 - **Protocoles** (en cas de contamination légio + en cas de légionellose) et **traçabilité** (carnet sanitaire)



Les impératifs de la transition énergétique imposent de :

- **Limiter les dépenses énergétiques :**
 - améliorer les rendements en limitant les pertes calorifiques (éviter la surchauffe, restaurer ou compléter le calorifugeage), bien entretenir pour pérenniser les installations, avoir des installations proportionnées aux besoins
- **Réduire la consommation d'eau :**
 - limiter le gaspillage (bouclage fonctionnel, mitigeage terminal, lutte contre la corrosion)
- **Limiter les déchets (moindre mesure) :**
 - prévenir l'utilisation de filtres antilégionelle (en agissant en préventif)

Eau et prévention du risque légionelle

Les éco-faux pas



J'installe des points d'eau sur le réseau sans avis préalable.

Je maintiens des points d'eau non utilisés.



- › Actions supplémentaires d'entretien, de purge et de prélèvement d'eau
- › Augmentation des coûts en temps d'agents, de consommation d'eau et de produits d'entretien



Je diminue les températures de production de l'eau chaude sanitaire.



- › Prolifération de légionnelles dans les réseaux d'eau

Les bonnes pratiques

Utilité des points d'eau

- Évaluer régulièrement l'utilité de chaque point de puisage
- Retirer les points d'eau non utilisés si possibilité de retrait au plus près de la boucle
- Étudier le remplacement d'un point d'eau de lavage des mains par un distributeur de SHA
- Demander l'avis de l'hygiéniste lors de travaux sur le positionnement des points d'eau

Prévention des variations de température

- Calorifuger le réseau (eau froide et eau chaude), les ballons de stockage et échangeurs à plaque
- Faire auditer son réseau d'eau pour l'optimiser (analyse des risques), voire procéder à son équilibrage*
* Si différence de température entre départ et retour de boucle supérieure à 5-7°C
- Étalonner annuellement les thermomètres situés sur les installations
- Surveiller quotidiennement la température au niveau des ballons d'eau
- Mitiger l'eau chaude sanitaire au plus près des points d'usage et non sur le bouclage

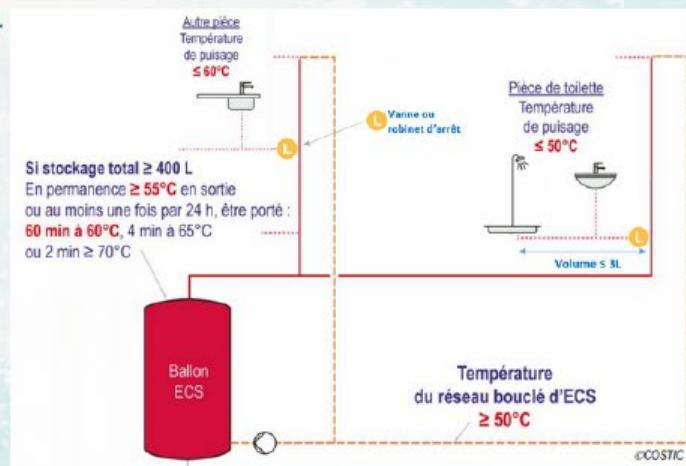


Schéma de la production d'eau chaude sanitaire (ECS)
librement inspiré du guide Costic versions 2007 et 2021

Les éco-faux pas



Je reporte les petites réparations sur le réseau d'eau.



- › Fuites d'eau = 1ère source de surconsommation d'eau
- › Stagnation d'eau dans le réseau favorisant le risque de prolifération bactérienne



J'installe des réducteurs de débit d'eau sur les points de puisage sans analyse de risque.



- › Réduction de débit favorisant les interconnexions ECS/EF lors de puisages simultanés (ex : toilettes en matinée température instable, phénomène de douche écossaise)
- › Difficulté à éliminer les salissures lors de la toilette avec un jet d'eau affaibli
- › Contamination possible des réducteurs

Les bonnes pratiques

Prévention des fuites du réseau d'eau

- Inviter le personnel, voire le public, à signaler les fuites dans les sanitaires
- Vérifier les chasses d'eau et procéder à leur maintenance préventive
- Remplacer les robinetteries dès présence de fuites
- Privilégier les robinets mitigeurs les plus simples mais de qualité : durabilité et maintenance facilitée
- Nettoyer, détartrer et désinfecter l'ensemble des éléments périphériques de robinetterie au moins 1 fois/an, voire 2 fois/an pour les services à risque (brise-jets, pommeaux...) et/ou les remplacer au besoin
- Adapter la fréquence de l'entretien à l'encrassement et l'entartrage observés

Alternatives aux équipements de réduction de débit

- Rechercher d'autres opportunités de réaliser des économies d'eau
- Ne pas laisser l'eau couler pendant la toilette, adapter le remplissage des bassines aux besoins
- Pour les points d'eau de lavage des mains (sanitaires communs, offices, ...), envisager :
 - des robinetteries temporisées type pousoir
 - un levier avec butée à mi-course
 - une alimentation en eau froide seule (à l'exception des cuisines)
- Avant toute installation de réducteur de débit, demander l'avis des services techniques, du concepteur du réseau ou du cabinet expert en audit de réseaux

Les éco-faux pas



J'arrête les purges des points d'eau non utilisés en cas de sécheresse.

- Stagnation d'eau dans le réseau favorisant le risque de prolifération bactérienne



J'installe des systèmes de brumisation collective.

- Surconsommation d'eau
- Augmentation du risque de contamination par inhalation de microgouttelettes
- Risque de gîtes larvaires de moustiques



Les bonnes pratiques

Gestion des points d'eau

Points d'eau durablement non utilisés

- Procéder à leur recensement exhaustif
- Privilégier la coupure d'alimentation en eau du service ou du point d'eau concerné au niveau de la boucle (présence de vanne ou robinet d'arrêt à la boucle permettant de vider la canalisation - schéma ci-contre)
- Ne pas créer de bras mort (canalisation contenant de l'eau stagnante entre la boucle et le point de puisage)



Si absence de vanne ou point d'eau ponctuellement utilisé

- Purger toutes les 48h en eau mitigée, avec une durée correspondante au temps de renouvellement du volume stagnant (stabilisation de la température*)
- Tracer les purges
- Demander l'avis de l'hygiéniste et des services techniques pour adapter les prélèvements d'eau et la pose de filtres éventuels

* Pour limiter le gaspillage, 1 min suffit amplement si le réseau est fonctionnel. Temps de référence = durée maximale pour obtenir de l'eau la plus chaude possible à température stabilisée

En cas de canicule

- Fournir des brumisateurs individuels (bombe aérosols)
- Prévoir, lors de la conception des locaux, des lieux avec températures contrôlées avec climatiseurs entretenus

Références



Scannez

Cliquer ici pour consulter la fiche

MERCI ET PASSEZ UN BEL ETE !

“Les éco-faux pas et les bonnes pratiques”

Eau et prévention du risque légionelle

Les éco-faux pas 

J'installe des points d'eau sur le réseau sans avis préalable.
Je maintiens des points d'eau non utilisés.

Actions supplémentaires d'entretien, de purge et de prélevement d'eau

- Augmentation des coûts en temps d'agents, de consommation d'eau et de produits d'entretien

Je diminue les températures de production de l'eau chaude sanitaire.

Prolifération de légionnelles dans les réseaux d'eau

Les bonnes pratiques 

Utilité des points d'eau

- Évaluer régulièrement l'utilité de chaque point de puisage
- Retirer les points d'eau non utilisés si possibilité de retrait au plus près de la boucle
- Étudier le remplacement d'un point d'eau de lavage des mains par un distributeur de SHA
- Demander l'avis de l'hygiéniste lors de travaux sur le positionnement des points d'eau

Prévention des variations de température

- Calorifier le réseau (eau froide et eau chaude), les ballons de stockage et échangeurs à plaque
- Faire auditer son réseau d'eau pour l'optimiser (analyse des températures), voire procéder à son équilibrage*
* Si différence de température entre départ et arrivée de conduite supérieure à 5-7°C
- Étalonner annuellement les thermomètres situés sur les installations
- Surveiller quotidiennement la température au niveau des ballons d'eau
- Mitiger l'eau chaude sanitaire au plus près des points d'usage et non sur le bouclage



Schéma de la production d'eau chaude sanitaire (ECS) librement inspiré du guide Cottic versions 2007 et 2008